

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1587 du Lundi 17 Août 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE



**LE CHEF DE L'ÉTAT MET FIN
AUX FONCTIONS DU SG DU
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION**

P. 16

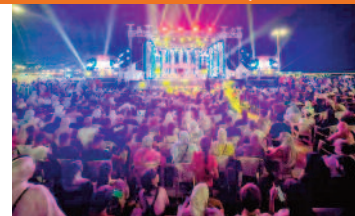
VISANT À PERTURBER LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET



**LE VICIEUX PROJET DU MAK
MIS EN ÉCHEC**

P. 3

9^e FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL "L'ÉTÉ EN MUSIQUE"



**DE BELLES VARIATIONS MODALES
ET RYTHMIQUES AU RENDEZ-VOUS**

P. 7



CAN 2026 FÉMININE

**LES VERTES ARRACHENT
LA MÉDAILLE DE BRONZE
AUX MAROCAINES**

● L'Algérie a terminé la CAN féminine 2026 sur une magnifique note, en décrochant la troisième place face au Maroc.

P. 15

IMPORTATEURS DE VÉHICULES CHINOIS

L'ALGÉRIE DANS LE TOP 10 MONDIAL

Le marché automobile algérien est en train de changer de visage. En quelques années, les constructeurs chinois sont passés du statut de nouveaux venus à celui d'acteurs incontournables, profitant de la reprise des importations pour s'installer durablement dans le paysage automobile national. L'Italie, la Belgique, la Russie, le Royaume-Uni... l'Algérie est aujourd'hui parmi les plus grands importateurs de véhicules chinois.

P. 5

LE SAVIEZ-VOUS ?

LANCEMENT DE LA 2^e PHASE DE LA CAMPAGNE NATIONALE SUR LA RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, samedi dernier dans un communiqué, l'organisation, les 16, 17 et 18 du mois courant, en coordination avec le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, de la deuxième phase de la campagne nationale de sensibilisation à la rationalisation de la consommation d'énergie, notamment électrique, et ce, à travers les différents établissements de jeunes et les centres de vacances et de loisirs. L'organisation de cette deuxième phase de la campagne nationale, placée sous le slogan "Rationaliser notre énergie, c'est garantir notre avenir", fait suite au succès de la première phase, organisée en juillet dernier, notamment avec "la participation qualitative et l'adhésion exceptionnelle des enfants et des jeunes aux diverses activités de sensibilisation", précise le communiqué. Soulignant l'importance

d'associer les jeunes à de telles actions de sensibilisation, le ministère a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une vision visant à "ancrer un mode de vie durable et un comportement responsable en matière de rationalisation de la consommation d'énergie, en veillant à en faire une culture, à travers des efforts collectifs au service de la préservation de nos ressources pour les générations futures". Le ministère a rappelé que l'organisation de cette campagne vient en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'importance de la prospective et de la rationalisation de la consommation d'énergie et s'inscrit dans le cadre de la démarche du gouvernement visant à rationaliser la consommation d'énergie pour faire face à la demande record sur l'électricité.



PLATEFORMES DES DOSSIERS D'IMPORTATION ET DES PRÉOCCUPATIONS DES OPÉRATEURS SUIVI DU FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTS SYSTÈMES NUMÉRIQUES

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a inspecté, samedi dernier, les bureaux des plateformes numériques relevant du secteur, dans le cadre du suivi du fonctionnement des différents systèmes numériques, notamment en matière de traitement, d'examen et de visa des programmes prévisionnels d'importation, indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite, le ministre s'est enquis du rythme de traitement des dossiers, de l'état d'avancement de l'étude des programmes prévisionnels d'importation et du fonctionnement de la plateforme numérique



dédiée au traitement des préoccupations des opérateurs économiques. M. Rezig a également suivi le rythme de réception des préoccupations enregistrées sur cette

plateforme, le niveau de leur prise en charge et les mécanismes mis en place pour leur suivi, tout en soulignant la nécessité d'assurer un traitement rapide et efficace des préoccupations des opérateurs économiques et de garantir un suivi continu. Il a, à ce propos, insisté sur l'importance de renforcer la coordination entre les différents services et organismes concernés, afin d'améliorer l'accompagnement des opérateurs économiques et l'efficacité de la prise en charge de leurs préoccupations. M. Rezig a, en outre, mis en avant la nécessité d'une exploitation optimale des données et indicateurs fournis par les plateformes numériques, qui constituent un outil essentiel pour le suivi précis et en temps réel des différentes opérations, permettant ainsi d'accélérer la prise de décision.

ORGANISATION DE L'EXPOSITION NATIONALE DES FOURNITURES SCOLAIRES DE FABRICATION LOCALE À ANNABA

L'exposition nationale des fournitures scolaires et de la papeterie de fabrication locale se tiendra dans la wilaya d'Annaba du 10 au 14 septembre, à l'initiative du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec les services de la wilaya d'Annaba, a indiqué un communiqué du ministère. Cet événement constitue "une importante opportunité" pour exposer les différents produits nationaux dans le domaine des fournitures scolaires et des articles de papeterie, faire connaître les capacités de production des entreprises algériennes et promouvoir les marques nationales, à même de contribuer au renforcement de la présence du produit local, au soutien des producteurs et fabricants nationaux, ainsi qu'à la promotion de la substitution des produits locaux aux importations en vue de consolider la souveraineté économique, précise la même source. Le ministère invite, en outre, les opérateurs économiques souhaitant participer à cette manifestation à s'inscrire via son site web à l'adresse suivante : https://www.mcepe.gov.dz/foire_annaba.



INONDATIONS EN PLEIN ÉTÉ À CONSTANTINE

La wilaya de Constantine a connu des inondations, samedi dernier, suite aux fortes pluies qu'elle a enregistrées, comme le montrent des vidéos publiées sur les réseaux sociaux.

L'Office national de météorologie (ONM) l'avait prévu. Dans un bulletin météo spécial émis samedi dernier, il ont été annoncées de fortes précipitations à partir de samedi sur plusieurs wilayas du pays, dont Constantine, où des quantités pouvant atteindre 40 mm étaient attendues, a précisé la même source. Ces pluies ont été, en effet, au rendez-vous et n'ont pas été sans conséquences, notamment à Constantine où des inondations ont été enregistrées. C'est surtout la localité d'El Khroub qui a été particulièrement touchée, selon des vidéos



partagées sur les réseaux sociaux. Celles-ci montrent des torrents d'eau et de boue envahir les ruelles de la ville. Des routes ont également été coupées à la circulation à cause de la montée des eaux.

INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS
Dans un bilan publié à 20h, la direction de la Protection civile a

indiqué que ses éléments sont intervenus dans la localité d'El Khroub pour absorber les eaux de pluie infiltrées à l'intérieur de deux maisons et de quelques infrastructures publiques, en plus du sauvetage d'une personne coincée dans la boue. Elle a souligné que les sapeurs-pompiers étaient également appelés à intervenir dans les wilayas de Guelma et Khencela à cause des intempéries.

FACE AUX DÉFIS DE LA PAIX ET DE LA GOUVERNANCE POUR UNE ACTION AFRICAINE COORDONNÉE

L'Algérie, qui assure la présidence du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois d'août, a présidé la réunion consultative annuelle réunissant le CPS, le sous-comité du Comité des représentants permanents (COREP) chargé des droits de l'Homme, de la démocratie et de la gouvernance, ainsi que la plateforme de l'Architecture africaine de gouvernance et de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AGA-APSA).



Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des consultations annuelles destinées à renforcer la coordination entre les différents organes et institutions de l'UA et à examiner les principaux défis auxquels le continent reste confronté en matière de gouvernance, de démocratie, d'État de droit, de droits de l'Homme, de paix et de sécurité. Les participants ont notamment cherché à dégager des réponses africaines coordonnées permettant de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de l'instabilité.

Ces consultations revêtent une importance particulière alors que le CPS assure, aux niveaux politique et technique, la présidence de la plateforme AGA-APSA pour la période 2026-2028. Elles doivent contribuer à donner un contenu plus concret à l'approche de « l'Union africaine unie dans l'action », en rapprochant davantage les mécanismes de gouvernance de ceux consacrés à la paix et à la sécurité, afin de dépasser les réponses fragmentées aux crises qui touchent le continent. Dans son allocution d'ouverture, prononcée en sa qualité de président de la réunion,

l'ambassadeur d'Algérie et représentant permanent auprès de l'UA, Mohamed Khaled, a mis en avant plusieurs avancées enregistrées depuis les précédentes consultations. Il a notamment cité l'adoption du thème envisagé pour l'UA en 2028 sur les droits de l'Homme, la démocratie, la gouvernance, l'élaboration d'une feuille de route commune entre l'AGA et l'APSA, ainsi que le développement du modèle de déclenchement de l'UA (Trigger Model) dans le cadre du mécanisme d'alerte précoce et de réponse rapide aux crises. Le diplomate algérien a également appelé à une meilleure mutualisation des efforts, à éviter les chevauchements entre initiatives et à concentrer les ressources disponibles sur des actions communes susceptibles de produire des résultats concrets sur le terrain. Il a surtout insisté sur la nécessité de dépasser les déclarations de principe, soulignant que « la situation actuelle sur le continent impose de passer du simple engagement théorique à des mesures pratiques et concrètes et de renforcer la capacité de l'UA à prévenir les crises et à y

répondre, afin de bâtir une Afrique plus stable, plus démocratique et plus prospère, loin du double standard ».

Dans cette perspective, Mohamed Khaled a réaffirmé l'importance de renforcer la complémentarité entre gouvernance, démocratie, droits de l'Homme, paix et sécurité, qu'il a qualifiés de « piliers essentiels à la réalisation de la stabilité et du développement durable en Afrique ».

VERS UNE COOPÉRATION PLUS OPÉRATIONNELLE

La réunion a également été marquée par les interventions de Bankole Adeoye, commissaire de l'UA aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, de l'ambassadeur Jevin Pillay Ponisamy, représentant permanent de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) auprès de l'UA et vice-président de la plateforme AGA-APSA, ainsi que de l'ambassadeur Willy Nyamitwe, Représentant permanent du Burundi auprès de l'UA et vice-président du sous-comité du COREP chargé des droits de

l'Homme, de la démocratie et de la gouvernance.

Les participants ont examiné les moyens de renforcer la mise en œuvre des instruments juridiques africains consacrés aux valeurs communes, notamment la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Ils ont appelé les États membres qui ne l'ont pas encore ratifiée à finaliser les procédures nécessaires, tout en veillant au respect des engagements pris et à la présentation régulière des rapports prévus.

Au-delà du cadre institutionnel, les échanges ont insisté sur la nécessité de « passer d'une coordination annuelle à une coopération concrète et durable, fondée sur la mise en œuvre d'initiatives communes, le renforcement de l'échange d'informations et le soutien aux efforts de prévention des conflits, tout en remédiant aux insuffisances en matière de gouvernance, notamment celles liées à la transparence, à la reddition de comptes, à l'inclusion et à l'efficacité des institutions ».

Les participants ont également étudié la contribution de ces mécanismes à la préparation du thème de l'UA pour 2028, « Renforcer les droits de l'Homme, la démocratie et la gouvernance pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 en Afrique ». Sa concrétisation nécessitera, selon les participants, une mobilisation politique, institutionnelle, technique et financière à la hauteur des ambitions affichées.

Au terme des travaux, les participants sont convenus de renforcer les synergies entre les architectures africaines de gouvernance, de paix et de sécurité à travers l'approche « L'Union africaine unie dans l'action ». L'objectif est d'accroître la capacité du continent à prévenir les conflits, à répondre plus rapidement aux crises et à traiter les fragilités liées à la gouvernance, aux droits de l'Homme et à la démocratie.

G. Salah Eddine

VISANT À PERTURBER LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LE VICIEUX PROJET DU MAK MIS EN ÉCHEC

Les aveux de six individus membres d'un groupe criminel affilié au mouvement terroriste MAK, dans un documentaire diffusé hier soir par Ennahar TV et Al24 News, mettent en lumière les contours d'un projet visant à perturber le déroulement des élections législatives du 2 juillet dernier, notamment dans la région de Kabylie. Le dispositif décrit dans ces témoignages repose sur l'incitation au boycott, l'utilisation des réseaux sociaux et la mobilisation de relais établis en Algérie et à l'étranger.

Diffusé, avant-hier, par plusieurs médias nationaux, dont la Télévision algérienne, la Radio nationale et les plateformes de l'Algérie Presse Service, le documentaire intitulé « L'organisation terroriste MAK... un nouvel échec de son agenda subversif » revient explicitement sur les éléments recueillis auprès de six individus présentés comme impliqués dans ces activités, dont quatre de nationalité marocaine et résidant illégalement en Algérie.

Selon les témoignages présentés dans le documentaire, l'objectif poursuivi pendant la période électorale était de perturber le déroulement du scrutin, particulièrement en Kabylie, en s'appuyant notamment sur des campagnes d'incitation au boycott. La vigilance des services de la Direction centrale de la sécurité de l'Armée (DCSA) aurait permis de déjouer ces tentatives.

Les réseaux sociaux occupaient une place centrale dans le dispositif. Des groupes privés et des réunions virtuelles auraient notamment servi à diffuser des consignes, coordonner les actions et promouvoir des messages appelant au boycott du scrutin.

Parmi les personnes interrogées figure Hakim Hamama, originaire de la wilaya de Tizi Ouzou. Celui-ci affirme avoir été en contact, via plusieurs applications de réseaux sociaux, avec des membres du MAK établis au Canada et en France, notamment Boualem Afer, Zouhir Abdelli, dit « Las At Moussa » et Hassane At Omar Ouali. Selon son témoignage, ces contacts avaient notamment pour objectif d'encourager le boycott des élections législatives en Kabylie. Hakim Hamama indique avoir participé à des groupes privés sur l'application WhatsApp, en utilisant un numéro étranger, ainsi qu'à des rencontres virtuelles avec Aksel Bellabbaci, Djamel Gouri et Azouaou At Kaci, établis à l'étranger. Ces échanges auraient servi, selon ses

déclarations, à diffuser un discours hostile aux institutions de l'État et à soutenir l'agenda séparatiste revendiqué par l'organisation.

Hakim Hamama affirme également avoir reçu des instructions de membres du mouvement, citant notamment Ferhat Mehenni, pour « boycotter et empêcher le déroulement de cette échéance nationale en Kabylie ».

UN FINANCEMENT ET DES RELAIS À L'ÉTRANGER

Au-delà de la seule campagne de boycott, les témoignages présentés font état d'un dispositif plus large destiné à assurer des moyens financiers aux membres actifs du réseau. Selon les déclarations de Fatah Karim, qui aurait séjourné au Maroc, le plan prévoyait notamment « l'exploitation des migrants marocains résidant illégalement en Algérie afin d'acheminer aux éléments du mouvement des sommes d'argent depuis le Maroc ». Fatah Karim affirme avoir intégré, durant son séjour au Maroc, une cellule regroupant Djamel Azaimi, Zergag El Hadi et Aksel Bellabbaci. Cette structure aurait notamment œuvré, selon ses déclarations, « à diffuser des publications subversives et séparatistes portant atteinte à l'unité de l'Algérie, leurs déplacements ayant été facilités par le Makhzen à cette fin ».

Les témoignages accordent également une place particulière aux ressortissants marocains, impliqués dans le réseau. Le documentaire revient, entre autres, sur le cas de Mohamed El Hour, originaire de la région de Kalaat Sraghna, près de Marrakech, et dont une photographie prise en Libye le montre avec une arme à feu. Selon ses propres déclarations, celui-ci aurait rejoint les activités du MAK, « en apportant aide et soutien à ses membres actifs en Algérie et au Maroc ».

Interrogé sur son parcours, Mohamed El Hour explique que son arrivée en Algérie a été motivée par les difficultés économiques et sociales rencontrées au Maroc. Il évoque notamment « les souffrances qu'il avait vécues dans son pays en proie à une situation économique précaire, marquée par le recul des opportunités de travail et des conditions d'une vie décente, outre une situation humanitaire déplorable, le citoyen marocain assistant au quotidien à une violation de ses droits ».

Des déclarations similaires sont attribuées à Hamid Katoua, Mohamed Messaad et Khaled El Zahiri. Selon le documentaire, ces derniers affirment que leur arrivée en Algérie était « motivée par la recherche de meilleures conditions de vie et pour fuir une réalité amère et douloureuse au Maroc ».

Le documentaire présente ainsi ces parcours comme un élément du contexte dans lequel certains individus auraient ensuite été approchés ou impliqués dans les activités du réseau. Il décrit un processus de recrutement reposant notamment sur la vulnérabilité économique et sociale de certains migrants.

DES REGRETS APRÈS L'IMPLICATION

L'un des éléments les plus marquants des témoignages réside enfin dans les déclarations de Hakim Hamama et Fatah Karim, qui expriment publiquement leurs regrets quant à leur implication.

Les deux hommes affirment « avoir été entraînés par un agenda fallacieux et extrémiste », qu'ils attribuent à une « propagande mensongère et tendancieuse » véhiculée par le mouvement.

Ils mettent également en garde les citoyens, particulièrement les jeunes, « contre le risque de se laisser entraîner par les politiques hostiles makhzeno-sionistes visant l'unité, la sécurité et la stabilité de l'Algérie », selon les termes rapportés dans le documentaire.

À travers ces témoignages, le documentaire présente donc une organisation dont l'action ne se limiterait pas à la diffusion d'un discours séparatiste, mais s'appuierait également sur des réseaux numériques, des relais établis à l'étranger, des mécanismes de financement et le recrutement de certains individus présents sur le territoire national.

L'ensemble de ces éléments est présenté par les médias publics comme la preuve d'une tentative organisée de déstabilisation du processus électoral. Les déclarations diffusées constituent toutefois des témoignages recueillis dans le cadre de cette présentation médiatique et doivent être distinguées, sur le plan journalistique, d'éléments judiciaires établis ou de faits définitivement établis par une décision de justice.

G. S. E.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE LA CAMPAGNE NATIONALE SE POURSUIT À TRAVERS LES DIFFÉRENTES WILAYAS DU PAYS

La campagne nationale de prévention des accidents de la route pour l'été 2026 se poursuit dans les différentes wilayas du pays, avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés. Elle vise à renforcer la connaissance des règles de circulation, à sensibiliser aux nouvelles dispositions du code de la route et à contribuer à la réduction des accidents de la circulation, a indiqué samedi dernier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à renforcer la prévention routière et à intensifier les campagnes de sensibilisation aux règles de sécurité, notamment celles liées à la nouvelle législation en matière de circulation, les actions de terrain se poursuivent à travers le pays dans le cadre de cette



campagne nationale. Déployée dans l'ensemble des wilayas, elle mobilise plusieurs acteurs, notamment les services de la Sécurité nationale, la Gendarmerie nationale et la Protection civile, ainsi que d'autres services et organismes concernés. Elle repose sur des actions renforcées de prévention et de sensibilisation, accompagnées d'une présence accrue sur le terrain afin d'assister et d'orienter les

usagers de la route, particulièrement durant la saison estivale, marquée par une hausse importante du trafic routier.

Les actions menées ciblent notamment « les conducteurs, les familles, les vacanciers et les enfants », afin de rappeler l'importance du respect du code de la route et des limitations de vitesse, tout en les sensibilisant aux dangers des dépassements et manœuvres à

risque, de l'utilisation du téléphone portable au volant, ainsi qu'à ceux liés à la fatigue et à la somnolence.

Parallèlement, les campagnes de sensibilisation se poursuivent dans les médias, notamment à la télévision et à la radio, afin d'expliquer les nouvelles dispositions du code de la route et rappeler les principales règles de sécurité que doivent respecter les usagers. Cette démarche vise à élargir la portée des actions de prévention et à toucher le plus grand nombre possible de citoyens, tout en renforçant leur prise de conscience face aux

comportements susceptibles de provoquer des accidents. Cette mobilisation nationale traduit ainsi la volonté de renforcer la coordination entre les différents acteurs, aussi bien sur le terrain que dans les médias, afin d'ancrer davantage une culture de la sécurité routière et de contribuer à réduire durablement le nombre d'accidents sur les routes.

Abir Menasria

ACCIDENT DE BUS DE NAÂMA

LES AUTORITÉS LOCALES AU CHEVET DES BLESSÉS

Les autorités locales de la wilaya de Naâma se sont déplacées sur les lieux de l'accident mortel survenu, dimanche dernier à l'aube, à Aïn Sefra, avant de se rendre à l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf pour suivre de près la prise en charge des blessés.

« À la suite de l'accident de la circulation mortel survenu à l'aube du dimanche 16 août 2026, à 3h05, après la sortie de route et le renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Tindouf-Sidi Bel Abbès, sur la route nationale n°06, dans la commune d'Aïn Sefra, les autorités locales de la wilaya de Naâma, accompagnées des autorités sécuritaires et militaires, ainsi que des différents services intervenants, se sont rendues sur les lieux pour s'enquérir des circonstances de l'accident et suivre les opérations d'intervention et de prise en charge des victimes et des blessés », a indiqué le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Sur place, les autorités ont suivi le déroulement des opérations de secours et les différentes interventions engagées à la suite de cet accident. Elles se sont ensuite rendues à l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'Aïn Sefra afin de s'enquérir de l'état de santé des blessés et des conditions de leur prise en charge médicale.

Selon le bilan actualisé communiqué par le ministère, l'accident a fait six morts et 31 blessés, des deux sexes, présentant des blessures de gravité variable. Les blessés ont été secourus puis évacués vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'Aïn Sefra, où ils ont été pris en charge par les équipes médicales. Le dispositif de prise en charge a été renforcé avec la mobilisation des différents services concernés, qui ont mis à contribution les moyens humains et matériels nécessaires pour faire face à la situation. Des équipes médicales et paramédicales de Naâma, Mécheria et Aïn Sefra ont notamment été mobilisées pour assurer les soins aux blessés et suivre leur évolution médicale.



LA BEA LANCE UN CRÉDIT POUR LE RENOUVELLEMENT DES BUS

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement d'un crédit d'investissement destiné au remplacement des autobus âgés de plus de 25 ans.

Selon un communiqué de la banque, ce crédit est destiné aux professionnels du transport de voyageurs, qu'il s'agisse de personnes

physiques ou morales. Les bénéficiaires doivent notamment disposer d'une attestation d'éligibilité délivrée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que de l'ensemble des autorisations d'exploitation requises.

Concernant le montant du financement, la BEA indique que le crédit peut couvrir jusqu'à 90 % TTC du prix d'achat du véhicule. La contribution personnelle minimale est fixée à 10 % du prix d'achat TTC. Le taux d'intérêt est, quant à lui, établi à 5,5 % par an, hors taxes, sur le montant utilisé. Le remboursement du crédit s'effectuera par échéances trimestrielles. La banque précise également que le remboursement anticipé, total ou partiel, est autorisé.

S'agissant des garanties exigées, le dispositif prévoit, entre autres, le nantissement du bus financé, une assurance tous risques avec délégation des droits au profit de la banque, ainsi qu'une assurance décès et invalidité pour les personnes physiques.

Toujours pour les personnes physiques, le dossier de financement doit comprendre une demande de financement signée, l'attestation d'éligibilité, une copie de la carte nationale d'identité biométrique accompagnée d'un certificat de résidence, le registre du commerce, les factures proforma du bus, ainsi que l'assurance. Le demandeur doit également fournir un engagement de domiciliation de ses revenus auprès de la banque, une autorisation de consultation du registre des risques de la Banque centrale, ainsi qu'un état prévisionnel des recettes et des dépenses.

Pour les personnes morales, le dossier doit comporter, en plus des documents précités, un extrait officiel du registre du commerce (BOAL), le numéro d'identification fiscale (NIF), une étude de faisabilité (Business Plan), les bilans des trois derniers exercices accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, le cas échéant, ainsi que les attestations de régularité auprès de la CASNOS et de la CNAS et le relevé d'identité bancaire (RIB).



INDUSTRIE
AUTOMOBILE

IMPORTATEURS DE VÉHICULES CHINOIS

L'ALGÉRIE DANS LE TOP 10 MONDIAL

Le marché automobile algérien est en train de changer de visage. En quelques années, les constructeurs chinois sont passés du statut de nouveaux venus à celui d'acteurs incontournables, profitant de la reprise des importations pour s'installer durablement dans le paysage automobile national. L'Algérie est aujourd'hui parmi les plus grands importateurs de véhicules chinois.

Au premier semestre 2026, l'Algérie aurait ainsi réceptionné 143 012 véhicules en provenance de Chine, contre 100 382 au cours de la même période de 2025, soit plus de 42 600 véhicules supplémentaires. Si ces données se confirment, cette progression place l'Algérie parmi les dix principaux marchés destinataires des exportations automobiles chinoises au premier semestre.

Derrière ce chiffre se dessine surtout une transformation plus profonde : l'Algérie n'est plus seulement un marché qui achète des voitures chinoises. Elle devient progressivement l'un des débouchés importants d'une industrie automobile qui, elle, cherche désormais à conquérir le monde.

Le phénomène dépasse largement le cas algérien. Selon les données attribuées à Cui Dongshu, secrétaire général de la China Passenger Car Association (CPCA), les exportations automobiles chinoises auraient atteint 5,31 millions de véhicules au premier semestre 2026, soit une progression de 53 % sur un an.

La Russie arrive en tête des destinations avec 448 157 véhicules, devant le Brésil avec 410 825 unités. Suivent le Royaume-Uni, l'Australie, la Belgique, le Mexique, l'Italie, les Philippines et les Emirats arabes unis. Avec 143 012 véhicules, l'Algérie compléterait ce top 10.

Cette présence simultanée sur des marchés aussi différents est révélatrice d'une stratégie désormais mondiale. Les constructeurs chinois ne se contentent plus de produire à bas coût pour leur marché intérieur. Ils développent leurs propres marques, leurs technologies, leurs réseaux de distribution et, de plus en plus, leurs capacités industrielles à l'étranger.

Le marché des véhicules à énergie nouvelle (NEV) confirme également son envolée. En juin 2026, les exportations chinoises de ces véhicules ont atteint 529 000 unités, soit une progression spectaculaire de 108 % sur un an. Sur l'ensemble du premier semestre, elles se sont élevées à 2,42 millions de véhicules, en hausse de 70 %. Le Brésil, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Australie et la Thaïlande figurent parmi les principaux débouchés. Avec 299 803 véhicules importés, le Brésil s'est d'ailleurs hissé au premier rang mondial sur la période, devant la Belgique.

Cette dynamique est notamment portée par les hybrides rechargeables (PHEV), devenus l'un des principaux moteurs de la croissance des exportations chinoises. Près de 900 000 unités ont été expédiées à l'étranger entre janvier et juin, soit une progression de 115 % sur un an. En juin seulement, les exportations ont atteint 210 000 véhicules, bondissant de 192 % par rapport au même mois de 2025. La Chine ne se contente donc plus de multiplier ses volumes à l'export, elle accélère surtout sur les motorisations qui façonneront l'automobile de demain.

L'Agence internationale de l'énergie estime que la Chine représentait près de 75 % de la production mondiale de



voitures électriques en 2025. Des chiffres qui semblent confirmer la réussite de la stratégie industrielle engagée par Pékin, notamment à travers le plan « Made in China 2025 », qui visait à faire du pays un leader mondial dans plusieurs secteurs technologiques et industriels, dont l'automobile. Dix ans plus tard, la Chine a clairement pris une longueur d'avance dans le véhicule électrique, au point de bousculer les constructeurs historiques européens, américains et japonais.

Mais cette domination soulève déjà une autre question : comment Pékin compte-t-il éviter qu'une industrie devenue stratégique ne connaisse les dérives d'une croissance excessive ? Le précédent immobilier, marqué par l'effondrement d'Evergrande Group et l'endettement massif du secteur, reste dans toutes les mémoires. Certains analystes s'interrogent ainsi sur la capacité de la Chine à maintenir durablement sa puissance industrielle sans provoquer de surcapacités, de guerres des prix ou de nouvelles tensions financières. L'enjeu est d'autant plus important que la Chine cherche désormais à transformer son avantage dans l'électrique en domination durable sur les marchés mondiaux. En tout cas, pour le moment, l'industrie automobile chinoise s'est imposée partout et pas qu'un peu... et le marché algérien n'est pas une exception.

GEELY POPULAIRE EN ALGÉRIE

Cette offensive prend une forme particulière sur le marché algérien. Parmi les marques chinoises qui se sont rapidement fait une place, Geely occupe une position particulièrement visible. Les annonces et circuits d'importation observés en Algérie font apparaître une forte présence des modèles Geely, notamment les Coolray, GX3 Pro et autres SUV de la marque. Des plateformes spécialisées proposent actuellement plusieurs modèles Geely directement importés de Chine vers l'Algérie. Cette percée n'est toutefois pas le fruit d'une domination exclusive. Le marché algérien accueille désormais une véritable armée de constructeurs chinois : Chery, Geely, Jetour, MG, JAC, BAIC, DFSK, entre autres.

Le consommateur algérien se retrouve ainsi face à une offre chinoise beaucoup plus large qu'il y a quelques années, allant des citadines aux SUV, en passant par les berlines, les hybrides et les véhicules électriques.

Le phénomène est suffisamment important pour que des intermédiaires spécialisés dans l'importation depuis la Chine proposent désormais aux clients algériens des catalogues comprenant

plusieurs dizaines de modèles chinois. Et cette diversité change la nature de la concurrence. La question n'est plus de savoir si les voitures chinoises vont arriver en Algérie. Elles sont déjà là. La question est désormais de savoir quelle marque prendra la tête.

UNE GUERRE
DES CONSTRUCTEURS

Cette bataille est loin d'être anodine. En Chine, les constructeurs se livrent depuis plusieurs années une concurrence féroce, marquée par les baisses de prix, l'innovation accélérée et la multiplication des modèles. La pression sur le marché intérieur, qui réduit les marges, pousse désormais ces groupes à accélérer leur expansion internationale.

Des constructeurs comme BYD, Geely, SAIC, Chery et Great Wall se retrouvent ainsi en concurrence directe avec les géants européens, japonais, coréens et américains, notamment sur le marché électrique. Si Geely s'est particulièrement imposée dans les importations destinées à l'Algérie et, plus largement, à plusieurs marchés africains, BYD incarne à elle seule l'ascension spectaculaire de l'automobile chinoise. Sa maîtrise des batteries, de l'électronique de puissance et de la production lui permet de gagner rapidement du terrain.

En Europe, cette progression devient difficile à ignorer. Sur les quatre premiers mois de 2026, les immatriculations de BYD dans l'Union européenne ont bondi de 152,9 %, dépassant 71 850 véhicules. La part des marques chinoises sur le marché européen a presque doublé, atteignant environ 6 %, contre 3,2 % un an plus tôt. En juin, BYD a encore enregistré 38 455 immatriculations en Europe, soit plus du double sur un an. Les constructeurs chinois ne testent donc plus le marché européen : ils commencent à y prendre des parts significatives.

Si les constructeurs européens, comme Volkswagen, Stellantis, Renault, BMW ou Mercedes-Benz, conservent de solides avantages en matière d'image, de réseaux et d'implantation, leur avance technologique s'est réduite. Les constructeurs chinois représentaient ainsi 60 % des ventes mondiales de voitures électriques en 2025, tandis que la Chine concentrait plus de 80 % de la production mondiale de cellules de batteries, renforçant considérablement son contrôle sur cette chaîne de valeur stratégique. Cette offensive dépasse largement le marché européen et met également sous pression les constructeurs japonais et américains. Sur les marchés émergents, les marques chinoises séduisent grâce à des véhicules électriques bien équipés et proposés à des prix compétitifs. En

dehors de l'Europe et des États-Unis, les véhicules électriques importés de Chine représentaient 55 % des ventes de voitures électriques en 2025, contre moins de 5 % cinq ans auparavant. Le rapport de force mondial évolue donc rapidement et l'industrie automobile chinoise n'est plus seulement un concurrent à surveiller, mais désormais un acteur capable de bousculer les positions historiques des grands constructeurs.

ET L'ALGÉRIE
DANS TOUT CELA ?

Pour l'Algérie, cette transformation mondiale représente à la fois une opportunité et un défi. L'arrivée massive de véhicules chinois permet d'abord de diversifier l'offre disponible sur le marché national après plusieurs années de pénurie automobile. Elle offre également aux consommateurs un choix beaucoup plus important en matière de prix, d'équipements et de motorisations. Mais cette dépendance croissante aux importations pose également une question industrielle majeure.

Car importer massivement des véhicules chinois, c'est certes répondre aux besoins du marché, mais il ne signifie pas encore construire une industrie automobile algérienne. Le véritable enjeu sera de savoir si cette nouvelle relation commerciale peut progressivement évoluer vers l'assemblage local, la sous-traitance, la production de composants et, pourquoi pas, le développement d'une filière électrique nationale.

La Chine elle-même montre la direction possible. Ses constructeurs ne se contentent plus d'exporter depuis leurs usines nationales. Ils investissent dans des unités de production à l'étranger afin de se rapprocher des marchés et de contourner certaines barrières commerciales. L'IEA estime que les capacités de production automobile détenues par des constructeurs chinois à l'étranger atteignent déjà environ 1,7 million de véhicules par an en 2025.

Pour l'Algérie, le potentiel est donc considérable, à condition que la dynamique des importations constitue une première étape vers une coopération industrielle plus profonde. L'implantation progressive d'usines automobiles chinoises pourrait ainsi ouvrir une nouvelle phase dans les prochaines années, à condition de privilégier des taux d'intégration élevés, le développement de la sous-traitance locale et le transfert de technologies et de savoir-faire. L'enjeu ne serait alors plus seulement de répondre à une demande croissante des consommateurs, mais de bâtir une véritable filière automobile, capable de créer des emplois, de générer de la valeur ajoutée et d'ouvrir de nouvelles perspectives à l'économie nationale. C'est précisément là que pourrait se mesurer la portée d'un partenariat sino-algérien réellement gagnant-gagnant : ne pas se limiter à importer les véhicules issus de la révolution automobile chinoise, mais utiliser cette dynamique pour développer progressivement une industrie algérienne compétitive.

Pour l'industrie algérienne, la question stratégique est donc désormais claire : restera-t-elle cliente de la révolution automobile chinoise ou parviendra-t-elle à en devenir, elle aussi, un véritable acteur industriel ?

G. Salah Eddine

SIDI BEL-ABBÈS

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE D'UN PROJET DE PÉRIMÈTRE D'IRRIGATION AGRICOLE

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a procédé, samedi dernier, dans la commune de Ras El-Ma, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, à la pose de la première pierre d'un projet de périmètre d'irrigation agricole s'étendant sur une superficie de 100 hectares. Ce projet reposera entièrement sur l'exploitation des eaux usées traitées provenant de la station d'épuration de la commune.

Lors de la deuxième journée de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le ministre a souligné, à l'occasion du lancement de ce projet, la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement en eau et de valoriser les ressources hydriques non conventionnelles, notamment à travers la réutilisation des eaux usées traitées à des fins d'irrigation agricole. Cette approche permet, selon le ministre, de valoriser une ressource hydrique importante tout en contribuant à sa préservation et en réduisant la pression exercée sur les ressources conventionnelles. Dans ce cadre, M. Bouzegza a appelé à généraliser cette expérience à travers



la réalisation de nouveaux projets de stations d'épuration des eaux usées, notamment dans les communes de Sfisef et de Telagh, afin de soutenir les activités agricoles et industrielles, tout en veillant à une utilisation maîtrisée et durable des ressources en eau. La visite a également porté sur le barrage de Tabia, où le ministre a ordonné l'élaboration d'un rapport technique complet en vue d'étudier sa réhabilitation et d'optimiser son exploitation, notamment pour soutenir l'agriculture et renforcer son rôle dans la prévention des inondations. M.

Bouzegza a ensuite inspecté le projet d'aménagement de l'oued Mekerra, sur un linéaire de 7 kilomètres traversant le tissu urbain de la ville de Sidi Bel-Abbès. Cette opération vise, entre autres, à améliorer les capacités d'évacuation des eaux et à moderniser les ouvrages hydrauliques afin de renforcer la protection de la ville et de son environnement contre les risques d'inondation. Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'intensifier la lutte contre les fuites d'eau et de poursuivre la modernisation du service public à travers la numérisation et la

généralisation des compteurs intelligents. Il a également annoncé la réactivation de la « police de l'eau », appelée à renforcer le contrôle et à lutter contre les infractions, ainsi que l'exploitation illégale des ressources hydriques.

Le ministre de l'Hydraulique a estimé que la wilaya de Sidi Bel-Abbès s'acheminait progressivement vers une plus grande stabilité de l'approvisionnement en eau potable et en eau destinée à l'irrigation, grâce à plusieurs projets stratégiques nationaux et locaux reposant notamment sur la diversification des ressources et l'interconnexion des systèmes d'alimentation.

Il a rappelé que la wilaya, qui dépendait auparavant essentiellement des eaux souterraines, bénéficie désormais de plusieurs programmes destinés à renforcer et diversifier ses ressources hydriques, notamment à travers les systèmes des Chotts Est et Ouest. Ces projets permettent, selon le ministre, de mobiliser plus de 70.000 mètres cubes d'eau par jour, auxquels s'ajoutent les opérations de raccordement à de nouvelles infrastructures hydrauliques, notamment depuis la wilaya de Tlemcen. Cette diversification permet de réduire progressivement les déficits, tout en intégrant davantage les ressources en eaux superficielles issues des barrages et des infrastructures de stockage.

Abir Menasria

FORMATION SPÉCIALISÉE D'ACCÈS AU GRADE D'ÉDUCATEUR PRINCIPAL D'ANIMATION DE LA JEUNESSE

DÉBUT DES ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves écrites du concours d'admission à la formation spécialisée d'accès au grade d'éducateur principal d'animation de la jeunesse, au titre de l'année 2026, ont eu lieu, hier, pour les jeunes des régions frontalières et du Grand Sud, où 150 postes sont à pourvoir, dans le cadre du renforcement de l'encadrement spécialisé des établissements de jeunesse dans ces régions, a indiqué samedi dernier un communiqué du ministère de la Jeunesse. Dans le but de rapprocher les centres d'examen des candidats et de réduire les contraintes liées au déplacement et les frais de participation pour faire en sorte que la distance géographique ne soit pas un obstacle pour eux, des centres d'examen annexes ont été ouverts à Bordj Badji Mokhtar, Illizi, In Guezzam, Béni Abbès, Béchar, Tindouf, El Oued et Tlemcen, a précisé le communiqué. Ainsi, les épreuves écrites pour les candidats concernés se dérouleront au niveau du CEM Abdelhamid-Ben Badis à Bordj Badji Mokhtar, du siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) à Illizi, de la Maison de jeunes Benmessaud-Boudjema à In Guezzam, de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle Chahid Yahiaoui-Abdallah à Béni Abbès, du siège de l'ODEJ à la cité Essalam à Béchar, du siège de l'Office du parc omnisports de la wilaya de Tindouf, du siège de l'ODEJ à El Oued et de la Maison de jeunes Frères Berber à Mansourah dans la wilaya de Tlemcen. Parallèlement à ces dispositions, les mécanismes d'accompagnement et de suivi sur le terrain ont été renforcés, ajoute la même source, soulignant qu'outre la mobilisation des cadres du ministère et de l'administration décentralisée, des membres du Conseil supérieur de la

jeunesse ont été associés à l'accompagnement de cette opération, en coordination avec les autorités locales des wilayas concernées et les différents établissements et structures en rapport, afin de veiller au bon déroulement des épreuves. Dans son communiqué, le ministère a appelé l'ensemble des candidats à se

conformer aux instructions, règlements et dispositions en vigueur, à se présenter aux centres d'examen aux horaires indiqués, munis de la carte nationale d'identité, et à respecter les consignes des encadreurs et des membres des comités d'organisation. Les épreuves orales pour les candidats admis aux épreuves écrites se dérouleront,

quant à elles, au niveau des Instituts nationaux de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports (INFSCJS) de Ouargla et de Constantine, les 6, 7 et 8 septembre 2026, suivant le programme qui sera communiqué ultérieurement aux candidats concernés.

APS

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

9^e FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL "L'ÉTÉ EN MUSIQUE"

DE BELLES VARIATIONS MODALES ET RYTHMIQUES AU RENDEZ-VOUS

Le 9^e Festival culturel international "L'été en musique" s'est ouvert samedi soir à la Promenade des Sablettes, à Alger, avec une soirée artistique animée par Naïma Dziri, une des grandes figures des chansons chaâbi et hawzi, devant un public nombreux.

Le 9^e Festival culturel international "L'été en musique" a été inauguré par le représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, M. Abdenacer Khellaf, directeur central de l'organisation et de la distribution du produit culturel et artistique, en présence de la commissaire de cette 9^e édition, Mme Khadidja Dahmani, ainsi que de plusieurs responsables locaux. Organisé sous le slogan "Mélodies du monde... esprit de l'Algérie", ce 9^e Festival a accueilli, lors de sa première soirée, un public nombreux, venu de toutes les régions d'Algérie, apprécier la voix cristalline de Naïma Dziri, qui a interprété une quinzaine de chansons entre hawzi et chaâbi. Dans de belles variations modales et rythmiques, les chansons *Samah ya âin*, *Hor ed'dana*, *Aând lalla sahranin*, *Ya nour aâyani* et *Ya ness kolo el ômri* ont été brillamment interprétées par l'icône de la chanson andalouse qui a eu droit, à son entrée sur scène, à un accueil triomphal. Soutenue par un orchestre d'une dizaine de virtuoses -dont Salih Ould Moussa à l'oud- dirigé d'une main de maître par le maestro Amine Dahane, la chanteuse classico-populaire, dans son Karakou bleu, a fait part de son "bonheur de retrouver son public".



La partie chaâbie a davantage ravi l'assistance avec des reprises de grands maîtres du genre, Cheikh Mohamed El Badji (1933-2003), El Hadj El Hachemi Guerouabi (1938-2006) et El Hadj Boudjemaâ El Ankis (1927-2015)

notamment. Ainsi, les titres *Yal meqrin ezzine*, *Allô Allo*, *Sali trach qalbi yaâtik akhbarou*, *Djet djet el ândi* et *Aâchqi wegh'rami* figurent parmi les œuvres poétiques et musicales entonnées avec succès par la cantatrice Naïma Dziri,

"digne gardienne d'un pan du patrimoine musical algérien", de l'avis d'un couple de spectateurs.

Le public a pleinement interagi avec son idole, reprenant ses refrains et ponctuant les couplets de youyous nourris et d'applaudissements répétés.

Selon les organisateurs, le 9^e Festival culturel international "L'été en musique" confirme cette année sa vocation de "grand rendez-vous culturel", tout en s'affirmant comme un "levier majeur" de l'animation et du dynamisme d'Alger.

Placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, avec la collaboration des services de la Wilaya d'Alger, cet événement s'inscrit dans une ambition clairement affichée : faire de la culture un levier de cohésion sociale et un instrument de promotion du rayonnement touristique d'Alger.

Donnant à la Promenade des Sablettes la vocation d'un espace de partage culturel ouvert à tous, cette 9^e édition incarne "une Algérie tournée vers le monde tout en valorisant l'authenticité de son patrimoine, en phase avec la stratégie nationale de promotion de l'industrie culturelle".

Dans le cadre de l'innovation et de la formation, une master-class intitulée "Musique et intelligence artificielle" est organisée au Village des artistes, avec pour objectif de "préparer les jeunes à relever les défis technologiques liés à la création musicale contemporaine".

Le festival bénéficie d'un partenariat officiel avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), ainsi que la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs qui y participe à travers des activités de loisirs dédiées aux familles et aux jeunes.

Le 9^e Festival culturel international "L'été en musique" se poursuivra jusqu'au 21 août, avec un programme riche et varié.

R. C.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

PROJECTION DU FILM KANGAMBA EN CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE FIDEL CASTRO

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la naissance de Fidel Castro, leader et chef de la Révolution cubaine (1926-2016), le film historique *Kangamba* a été projeté, jeudi dernier, au Musée national du moudjahid à Alger. Réalisé et écrit par Rogelio Paris, en 2008, le long métrage a été projeté à l'initiative de l'ambassade de la République de Cuba en Algérie, sous le thème « 100 ans avec Fidel ». L'ambassadeur de Cuba en Algérie, Héctor Igarza Cabrera, a assisté à la projection, aux côtés de plusieurs vétérans de la guerre d'indépendance algérienne, de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que de passionnés de cinéma et d'histoire. À cette occasion, l'ambassadeur cubain a souligné la fierté de son pays de présenter cette œuvre consacrée à l'engagement des soldats cubains ayant appuyé, en août 1983, les forces

gouvernementales angolaises. La projection au Musée national du moudjahid revêtait également une dimension symbolique, cet

Le diplomate a également mis en avant les valeurs communes qui unissent l'Algérie et Cuba, fondées notamment sur la solidarité et la défense de la liberté et des droits des peuples. Il a réaffirmé, dans ce contexte, la position de Cuba en faveur des causes palestinienne et sahraouie, ainsi que du droit des peuples palestinien et sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

L'événement a, par ailleurs, été consacré à la mémoire de Fidel Castro et à son parcours politique, marqué par son engagement en faveur de plusieurs causes internationales. Une exposition photographique installée dans le hall du musée retraçait les principales étapes de sa vie et ses relations avec différents mouvements de libération et leurs dirigeants en Afrique, notamment en Algérie et en Afrique du Sud.

Abir Menasria



établissement étant dédié à la préservation de la mémoire de la lutte du peuple algérien pour son indépendance et aux valeurs de résistance, de dignité et de souveraineté.



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

MERCEDES GLA (2026)

UNE GAMME ÉLECTRIQUE DÉJÀ COMPLÈTE ET DES PRESTATIONS TRÈS CONVAINCANTES



Mercedes accélère le lancement de son nouveau GLA. À peine présenté, le SUV compact est déjà disponible à la commande dans ses déclinaisons 100 % électriques. Les versions hybrides viendront compléter la gamme au début de l'année 2027, tout comme une variante intermédiaire équipée d'une batterie de 71 kWh.

DEUX CAPACITÉS DE BATTERIE AU LANCEMENT

Dans un premier temps, le nouveau Mercedes GLA est proposé avec deux configurations de batterie. La version GLA 200 reçoit un pack de 58 kWh, tandis que les GLA 250+ et GLA 350 4MATIC profitent d'une batterie plus généreuse de 85 kWh. Cette stratégie permet de répondre à différents profils d'utilisateurs, qu'ils privilégient un usage quotidien ou les longs trajets.

UNE RECHARGE RAPIDE DÈS LA VERSION D'ENTRÉE DE GAMME

Malgré sa batterie plus

compacte, le GLA 200 bénéficie déjà d'une technologie de recharge performante. Sa puissance maximale atteint 200 kW en courant continu, permettant de récupérer entre 145 et 165 kilomètres d'autonomie en seulement dix minutes, selon les données du constructeur. Une recharge de 10 à 80 % peut être réalisée en environ 20 minutes dans des conditions optimales. Sous le capot, cette version développe 224 ch, réalise le 0 à 100 km/h en 8,1 secondes et atteint une vitesse maximale de 210 km/h. Son autonomie peut atteindre 445 kilomètres, un niveau suffisant pour la majorité des trajets du quotidien ainsi que pour des

déplacements occasionnels sur de longues distances.

LA BATTERIE DE 85 KWH PRIVILÉGIE LES LONGS TRAJETS

Les versions équipées de la batterie de 85 kWh repoussent encore davantage les limites. Le GLA 250+, doté d'une transmission aux roues avant, annonce jusqu'à 654 kilomètres d'autonomie selon le cycle WLTP. Cette configuration vise clairement les conducteurs qui parcourent régulièrement de longues distances.

La recharge progresse également avec une puissance maximale de 320 kW, permettant de récupérer 240 à 270 kilomètres d'autonomie en dix minutes. Mercedes annonce un passage de 10 à 80 % de batterie en environ 22 minutes. Cette variante développe 272 ch et 335 Nm de couple, tout en réalisant le 0 à 100 km/h en 7,3 secondes.

LE GLA 350 4MATIC MISE SUR LES PERFORMANCES

Au sommet de la gamme, le GLA 350 4MATIC combine transmission intégrale et motorisation plus puissante. Il développe 354 ch et 515 Nm de couple, ce qui lui permet d'abattre le 0 à 100 km/h en seulement 5,4 secondes. Son autonomie atteint jusqu'à 641 kilomètres, tandis que sa vitesse maximale est limitée à 210 km/h. Comme le GLA 250+, il bénéficie d'une recharge rapide pouvant atteindre 320 kW.

UNE PLATEFORME PENSÉE POUR PLUSIEURS MOTORISATIONS

Le nouveau GLA repose sur la plateforme MMA (Mercedes Modular Architecture), conçue pour accueillir aussi bien des motorisations électriques que des versions hybrides. Cette architecture permet à Mercedes

de proposer une gamme diversifiée tout en optimisant l'efficacité énergétique et les performances de ses véhicules.

UN POSITIONNEMENT INTÉRESSANT FACE À LA CONCURRENCE

Face aux autres SUV compacts électriques premium, le Mercedes GLA affiche des caractéristiques particulièrement solides. L'Audi Q4 e-tron propose une version de 204 ch avec une batterie de 63 kWh, une autonomie pouvant atteindre 433 kilomètres et une puissance de recharge maximale de 160 kW. De son côté, le BMW iX1 développe également 204 ch dans sa version d'accès. Son autonomie peut atteindre 514 kilomètres, mais sa puissance de recharge se limite à 130 kW. Avec sa batterie de 85 kWh, le GLA conserve également des arguments de poids face aux versions intermédiaires de ses rivaux. L'Audi Q4 e-tron équipé d'une batterie de 82 kWh revendique jusqu'à 568 kilomètres d'autonomie pour une puissance de recharge de 165 kW, tandis que le BMW iX1 le plus performant développe 306 ch avec une batterie de 65 kWh.

UN SUV ÉLECTRIQUE QUI SOIGNE SON ÉQUILIBRE

Au-delà des chiffres, Mercedes semble avoir trouvé un bon compromis entre autonomie, performances et rapidité de recharge. La présence d'une architecture de recharge haute puissance, d'autonomies dépassant les 650 kilomètres sur certaines versions et d'une gamme déjà bien structurée permet au constructeur de renforcer son offre sur le segment des SUV électriques premium. Avec ses différentes configurations de batterie, ses motorisations allant de 224 à 354 ch et ses temps de recharge compétitifs, le Mercedes GLA 2026 s'annonce comme l'un des modèles les plus complets de sa catégorie, capable de répondre aussi bien aux besoins quotidiens qu'aux longs trajets.



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAI, 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

NUMÉROS
UTILES

10

FRUITS ET LEGUMES À SAVOURER SANS ATTENDRE !

L'été bat son plein et les étals regorgent de produits colorés, juteux et savoureux. Août est le mois idéal pour profiter des fruits et légumes de saison, riches en vitamines, en fibres et en goût ! Dans ce dossier, découvrez 10 incontournables à mettre dans votre panier

Des alliés santé pour vous régaler tout en prenant soin de votre corps. À déguster crus, cuits, en salade ou en dessert, ces aliments vous accompagneront jusqu'à la fin de l'été !

ABRICOT

Avec sa saveur sucrée, sa peau douce et sa couleur éclatante, l'abricot fait partie des fruits les plus appréciés des Français. En effet, chaque ménage en consommerait près de 3,5 kg par an. Un véritable exploit pour un fruit dont la saison ne dure que trois mois. Outre son goût unique, l'abricot regorge de nutriments excellents pour la santé de l'organisme et dont il serait dommage de se priver.

dans les desserts, les salades ou les sauces. La cerise acidulée (surtout offerte en conserve, congelée ou séchée) sert plutôt à la préparation de tartes, de confitures et de jus. Cinq fois plus riche en antioxydants que la cerise douce, elle contribuerait à prévenir le cancer et plusieurs autres maladies.

MYRTILLE (BLEUET) - BIENFAITS, INDICATIONS, PROPRIÉTÉS

La myrtille, également connue sous le nom de bleuët, est bien plus qu'un simple fruit délicieux apprécié dans de nombreuses cuisines à travers le monde. Cette baie violette foncée regorge de bienfaits pour la santé et a été utilisée à des fins médicinales depuis des siècles.

LA PÊCHE : TOUT SAVOIR SUR CE FRUIT D'ÉTÉ

La pêche est un des fruits que l'on adore déguster l'été et qui se trouve sur nos étals du mois de juin au mois d'août. La pêche est sucrée et désaltérante.



LE BRUGNON

Le brugnon, souvent confondu avec la pêche ou la nectarine, fait partie des fruits d'été préférés des Français. Grâce à son goût délicieusement sucré et à sa richesse en nutriments, il permet de faire le plein de vitamines et minéraux tout en se faisant plaisir. Côté cuisine, il est idéal pour réaliser de délicieuses recettes aussi saines que gourmandes.



Elle se consomme

LA CERISE : TOUT SUR LE FRUIT DU CERISIER

La cerise douce (la variété Bing est la plus connue) se consomme fraîche, surtout



L'AUBERGINE : TOUT SAVOIR SUR CE LÉGUME PEU CALORIQUE

Grâce à sa texture et à sa saveur, c'est un des légumes les plus appréciés des personnes qui veulent réduire leur consommation de viande. On en fait des purées qui sont parfaites pour la boîte à lunch. Elle est indispensable à la ratatouille et à la caponata, qui se consomment autant froides que chaudes.

CAROTTE

La carotte fait partie des légumes les plus consommés en France. Pour cause, sa saveur douce et sucrée se prête à toutes les associations en

cuisine et séduit les petits comme les grands. Ce succès est une excellente nouvelle puisque le profil nutritionnel de la carotte est remarquable et unique.

LE POIVRON, UN LÉGUME PEU CALORIQUE

Le poivron est le symbole de l'été que l'on retrouve aussi bien dans les salades que dans les ratatouilles. Il est peu calorique, riche en vitamines et se cuisine facilement. Ce légume-fruit est originaire du Mexique et aurait été ramené en Europe par Christophe Colomb.

LE NAVET, LÉGUME FAIBLE EN CALORIES MAIS RICHE EN BIENFAITS

Le navet est un légume de la famille des crucifères, de forme bulbeuse et à chair blanche ; ses feuilles sont également comestibles. Il est originaire du bassin méditerranéen mais on retrouve également certaines variétés cultivées en Asie depuis des centaines d'années. Souvent confondu avec le rutabaga, il a un goût plus neutre, il est facile à cuisiner et se marie avec une multitude d'autres aliments.

LE CONCOMBRE : TOUT SAVOIR SUR CE LÉGUME PROCHE DU CORNICHON

Le concombre est l'exemple même du légume rafraîchissant. D'ailleurs, il est si souvent consommé cru qu'on oublie presque qu'il peut se déguster cuit, en le cuisinant un peu comme la courgette.

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU

021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU
BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCE
021.60.66.66

DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE
DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT
HOUBA
BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

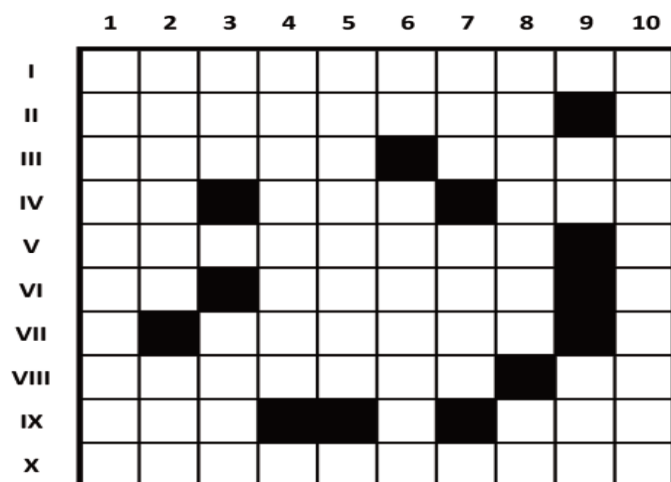
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

Mots Croisés N°1377



- HORIZONTAL**
- I Aubergines.
- II Offertes en apéritif ou en entrée.
- III Soustrait - l'enseignant-chercheur en CPD.
- IV Parti politique de Giscard... Titanide... moitié d'ananas.
- V Charnels.
- VI Le hic... Salines qui a perdu des voyelles.
- VII Invernal.
- VIII Disséminées. Bout d'estragon.
- IX Transport en Ile-de-France... Petit if.
- X Arbres exotiques à bois blanc et belles fleurs rouges.
- VERTICAL**
- 1 Salafis.
- 2 Larmiers quand elle sont blanches... Coefficient de capitalisation des résultats.
- 3 Avant d'être sue... Mélange d'épices.
- 4 Emetteur.
- 5 Artisseries exotiques de la famille des myrtilacées.
- 6 Bout d'avent... Rivière de pêche.
- 7 Sigle atomique... L'Académie française recommande "fiets".
- 8 Poursuivie en justice... Dans le coup.
- 9 Préposition... Motif ornemental.
- 10 Datures.

SOLUTION N°1376

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	E	X	P	E	R	I	E	N	C	E
II	M	Y	S	T	E	R	I	E	U	X
III	E	L	Y	S	E	E	S	R	I	
IV	R	O	C	N	E	L	I	T		
V	I	P	H	I	G	E	N	I	E	
VI	H	E	L	A	S	S	E	T		
VII	V	O	S	G	A	T	S	B	Y	
VIII	I	N	F	E	U	E	I	P		
IX	S	E	P	I	A	I	O	D	E	
X	A	S	I	N	I	E	N	N	E	S



RÈGLES DU JEU N° 1377

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

	9	1	3		6			7
	3	4						9
6			1					
1	8				7			
	6	5				3	8	
			6				2	5
					1			3
9						8	4	
4			2		3	5	1	

SOLUTION N°1376

2	5	3	7	1	8	6	4	9
8	9	7	2	6	4	1	3	5
1	6	4	9	3	5	8	7	2
3	4	6	1	7	9	2	5	8
5	2	1	4	8	6	7	9	3
9	7	8	3	5	2	4	1	6
4	1	9	8	2	3	5	6	7
6	3	2	5	4	7	9	8	1
7	8	5	6	9	1	3	2	4

CHOISIS LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



Prudent mais ridicule !

MOTS MÊLÉS

T	E	B	A	R	C	E	L	B	A	S	E
N	S	T	F	H	O	U	L	E	R	E	U
E	T	T	E	S	U	D	E	M	T	I	G
M	R	N	M	P	O	L	D	E	R	A	L
E	A	A	A	E	M	A	J	G	L	B	A
L	N	S	H	E	R	E	I	S	A	V	E
E	S	U	C	P	S	I	T	R	I	I	M
E	I	J	N	A	M	U	R	L	S	S	U
L	I	T	T	O	R	A	L	R	S	T	C
M	A	R	N	A	G	E	R	C	E	H	E
V	A	G	U	E	S	A	T	E	E	M	E
D	I	G	U	E	T	A	L	E	E	E	A

ALGUE
AMERRIR
BAIE
BARRAGE
CRABE
DIGUE
ECLUSE
ECUME
ELEMENT
ESTRAN

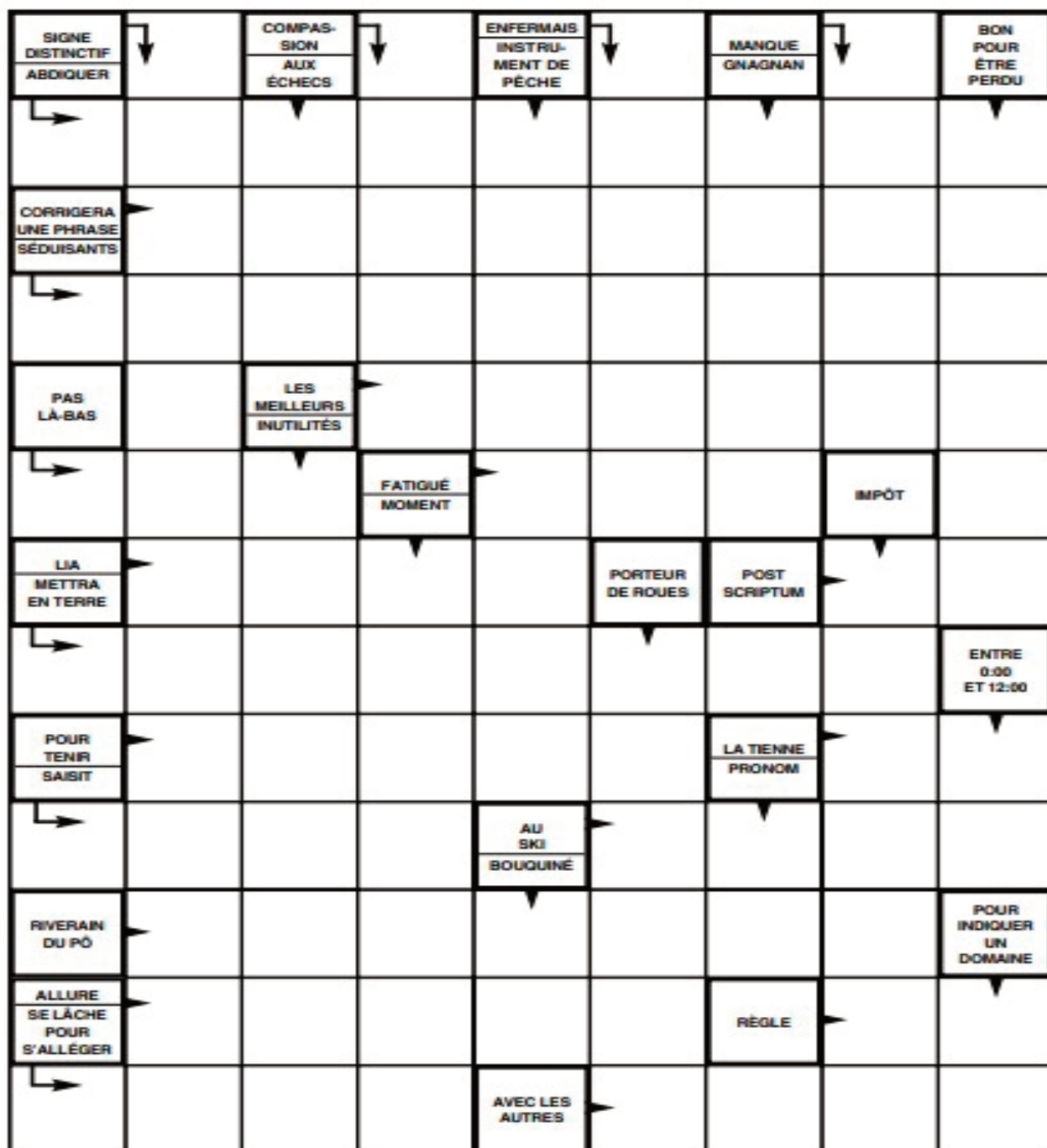
ETALE
HOULE
ISTHME
JETEE
JUSANT
LAGON
LAISSE
LITTORAL
MAREE
MARNAGE

MASCARET
MEDUSE
MER
PASSE
PHARE
POLDER
SABLE
TEMPETE
VAGUES
VASIERE

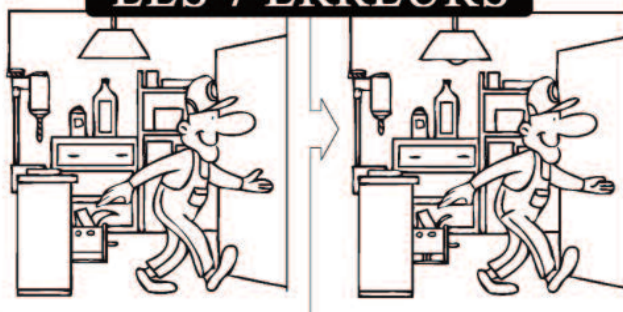
SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°: 337

La phrase-mystère est : la ville qui ne dort jamais (New York)

Mots Fléchés N°1366

A
A

LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1365

C	F	L	V		
M	A	T	U	T	I
R	O	M	A	N	S
C	A	R	A	T	B
B	E	N	O	I	O
V	I	R	T	U	O
N	O	E	D	R	O
G	I	L	E	V	R
E	U	T	E	R	P
A	R	R	E	T	C

FOOTBALL / SAUDI PRO LEAGUE AL-HILAL ENVISAGE UNE RUPTURE DE CONTRAT AVEC KARIM BENZEMA

Karim Benzema pourrait déjà voir son avenir s'assombrir à Al-Hilal. Selon plusieurs médias saoudiens, le club envisagerait de mettre fin au contrat de l'attaquant français s'il parvient à recruter un nouvel avant-centre avant la fermeture du mercato. Une situation surprenante alors que le Ballon d'Or 2022 a pourtant débuté la saison en inscrivant un but.

Arrivé en février dernier en provenance d'Al-Ittihad, Benzema est lié à Al-Hilal jusqu'en juin 2027. Ses premiers mois sous ses nouvelles couleurs avaient pourtant été convaincants, avec 9 buts et 5 passes décisives en 13 apparitions la saison passée. Malgré ces statistiques, la direction du club souhaiterait profondément modifier son effectif après une saison sans trophée, tout en devant composer avec les restrictions concernant le nombre de joueurs étrangers.

BENZEMA REFUSE DE PARTIR

L'hypothèse d'un départ n'est d'ailleurs pas nouvelle. Al-Hilal aurait déjà tenté de trouver une porte de sortie à Benzema en le proposant à plusieurs clubs récemment promus en Saudi Pro League. Le Français aurait cependant refusé ces options, privilégiant la poursuite de son aventure à Riyad.

Sa position serait claire : il souhaite rester à Al-Hilal, à moins que le club ne décide de rompre son contrat et de lui garantir le paiement de la dernière année de salaire prévue dans son engagement.

Les tensions ont également été alimentées par un incident survenu lors de la première journée du championnat. Titulaire face à Al-Faisaly, Benzema a inscrit un penalty lors de la victoire 4-2 d'Al-Hilal, avant de montrer son mécontentement au moment de son remplacement à la 70e minute.

INZAGHI TENTE DE CALMER LES TENSIONS

Simone Inzaghi a toutefois cherché à minimiser l'épisode. L'entraîneur italien a expliqué comprendre la frustration de son attaquant, estimant qu'un buteur souhaite naturellement rester sur le terrain le plus longtemps possible.

Le technicien a également justifié sa décision par la volonté de donner du temps de jeu au jeune Kader Mete, considéré comme l'un des joueurs d'avenir du club. Inzaghi a, par ailleurs, assuré entretenir une relation basée sur le respect avec Benzema, qu'il décrit

comme un grand champion et un professionnel exemplaire.

Un discours rassurant en apparence, mais qui contraste avec les informations relayées par la presse saoudienne sur les relations entre l'entraîneur et son avant-centre.

UN DÉPART CONDITIONNÉ AU MERCATO

Al-Hilal pourrait désormais passer à l'action. Le club étudierait sérieusement la possibilité de résilier le contrat de Benzema s'il réussit à attirer un nouvel attaquant durant le mercato. Cette solution permettrait notamment de libérer une place dans le contingent de joueurs étrangers et de poursuivre le recrutement estival. Reste à savoir si les deux parties parviendront à un accord financier. Pour Al-Hilal, l'objectif serait d'éviter de conserver un joueur dont la direction ne semble plus totalement convaincue, tandis que Benzema, de son côté, entendrait faire respecter les conditions de son contrat. L'avenir du Français en Arabie saoudite pourrait donc se jouer dans les

prochaines semaines.
A. Amine



BASKETBALL - NBA ANTHONY EDWARDS PRÉVIENT LES SPURS ET LE THUNDER :

«Je pense qu'on va les battre»

Après deux éliminations face au Thunder puis aux Spurs, Anthony Edwards affiche déjà ses ambitions. Renforcés par l'arrivée de LaMelo Ball, les Wolves veulent retrouver le dernier carré à l'Ouest.

Minnesota a décidé de changer beaucoup de choses cet été, mais pas la confiance d'Anthony Edwards. Interrogé sur les deux principales puissances de la conférence Ouest, Oklahoma City et San Antonio, l'arrière des Wolves n'a pas cherché à esquiver.

« Face à ces deux équipes, je pense qu'on va les battre », annonce-t-il lors d'un déplacement à Manille. Il faut dire que les deux franchises ont successivement barré la route des Wolves. En 2025, le Thunder de Shai Gilgeous-Alexander avait éliminé Minnesota en cinq manches en finale de conférence. Cette année, ce sont les Spurs de Victor Wembanyama qui ont stoppé Anthony Edwards et ses coéquipiers, en six manches dès le deuxième tour, avant de rejoindre les Finals. Pour tenter de franchir un nouveau cap, Minnesota a largement remodelé son effectif. Julius Randle, Mike Conley, Kyle Anderson mais aussi Naz Reid sont partis, tandis que le gros coup de l'été a été l'arrivée de LaMelo Ball.

L'ancien meneur des Hornets va désormais composer avec Anthony Edwards, l'un des backcourts les plus spectaculaires de la NBA.

Deux mois avant le début du training camp, « Ant-Man » a d'ailleurs pris les choses en main en organisant avec Rudy Gobert un séjour collectif à Paris. Quasiment, l'intégralité de l'effectif était ainsi dans la capitale pour s'entraîner mais également passer du temps ensemble.

« J'emène tout le monde avec moi, toute la bande ! », explique Anthony Edwards. Une initiative d'autant plus importante que Minnesota doit intégrer de nombreux nouveaux éléments. Outre LaMelo Ball, les Wolves ont notamment récupéré Josh Green et Trey Lyles, tout en conservant Ayo Dosunmu et Jaylen Clark.

Malgré ses déclarations sur OKC et San Antonio, Anthony Edwards ne veut d'ailleurs pas encore parler de titre. Pour lui, l'urgence est d'abord de créer des automatismes autour de ce nouveau groupe.

« Cela représenterait énormément de gagner un titre... Mais pour l'instant, je ne pense pas que nous réfléchissions au titre », tempère-t-il. « Il faut avancer étape par étape. On a LaMelo, qui est nouveau, et beaucoup de nouveaux éléments. On essaie simplement de construire quelque chose ensemble et de trouver notre alchimie. »

La saison dernière, Anthony Edwards a encore porté une énorme partie de la charge offensive avec 28.8 points, 5.0 rebonds et 3.7 passes de moyenne en saison régulière. Durant les playoffs, il avait également dû prendre davantage en charge la création et la remontée du ballon. L'arrivée de LaMelo Ball doit justement lui permettre de se délester d'une partie de ces responsabilités. Pas question pour autant de modifier son approche : « C'est justement ce qu'il y a de mieux avec moi », conclut-il. « Je resterais exactement la même personne. »



TENNIS

Djokovic battu d'entrée à Cincinnati

C'est un retour raté pour Novak Djokovic aux Etats-Unis. L'ancien n° 1 mondial a été éliminé, samedi dernier, dès son entrée en lice au Masters 1000 de Cincinnati par l'Argentin Thiago Agustín Tirante, 50e mondial, au terme d'un match marqué par les difficultés physiques du Serbe.

Djokovic, 39 ans, a parfaitement entamé la rencontre avant de progressivement montrer des signes de fatigue, s'inclinant 2-6, 6-4, 6-4 pour son premier match depuis sa demi-finale perdue à Wimbledon face à Jannik Sinner, il y a un mois. Dans le premier set, l'actuel n°5 mondial a fait le break à 4-2 avant de sauver deux balles de débreak dans le jeu suivant, mais la chaleur de Cincinnati (29°C et 72 %

d'humidité) a commencé à peser sur l'homme aux 24 titres en Grand Chelem dans la deuxième manche.

« Djoko » s'est notamment tenu les jambes à 1-1, dans un jeu long de dix-huit minutes et quarante secondes, durant lequel Tirante a obtenu quatre balles de break sans parvenir à en convertir une seule.

Après un temps mort médical à 2-1, Djokovic semblait toujours visiblement diminué et Tirante a alors progressivement pris le dessus. L'Argentin de 25 ans s'est appuyé sur son service et ses frappes puissantes, avec notamment 13 aces et 40 coups gagnants, dont un coup droit mesuré à 193 km/h.



CAN FÉMININE 2026 / VAINQUEURS DU PAYS HÔTE
(3 - 2) AUX TIRS AU BUT AU MATCH DE CLASSEMENT

LES ALGÉRIENNES ARRACHENT LA MÉDAILLE DE BRONZE AUX MAROCAINES

Après avoir assuré sa qualification au Mondial 2027, en accédant au dernier carré de la CAN, la sélection nationale féminine de football a pris le dessus aux tirs au but (3 - 2), avant-hier, lors du match de classement contre le pays hôte, le Maroc, qui s'est terminé sur un score de parité (1 - 1) à la fin du temps réglementaire.

Mission accomplie pour la sélection des féminines algériennes et le sélectionneur Farid Benstiti qui avait promis de faire mieux que la précédente édition de la CAN. Et bien chose promise chose due. Les Vertes rentrent du Maroc avec une qualification au prochain Mondial 2027, mais aussi la médaille de bronze décernée lors de ce tournoi continental. Et de quelle manière ! En disposant de la sélection du pays hôte, le Maroc, devant son public, au stade olympique de Rabat. Les Algériennes ont ainsi signé deux chapitres historiques de leur palmarès. C'est la première fois, en effet, que les Vertes



parviennent à ce stade de la compétition en montant sur le podium de la Coupe d'Afrique des Nations. La performance a une saveur particulière surtout que les Algériennes étaient d'abord menées au score dès la 37e minute de jeu, avant de faire preuve de beaucoup de caractère et de persévérance et parvenir à refaire leur retard à la 83'. C'était sur une réalisation, tout en finesse, signée Lina Boussaha, qui n'a laissé aucune chance à la gardienne marocaine qui se présentait face à elle au bout d'un slalom spectaculaire de l'Algérienne. Galvanisées plus que jamais par cette remise des pendules à l'heure, les

Algériennes continueront alors à presser en quête d'un second but assassin.

LINA BOUSSAHA, FEMME DU MATCH

Mais la VAR va décider de reproduire un scénario déjà en vogue, à chaque match décisif du Maroc, en accordant un penalty dans les ultimes minutes de la partie au Maroc. C'était déjà le cas, lors de la demi-finale Maroc - Cameroun, comme ce fut également le cas lors de la finale de la CAN des messieurs entre le Maroc et le Sénégal. Mais le sort récidivera cette fois encore en imposant un ratage au Maroc. Et la fin de la partie sera alors sifflée sur ce score de parité d'un but partout. A la séance des tirs au but, les Algériennes s'avéreront plus réalistes et plus concentrées et réussiront à boucler l'exercice par trois pénaltys marqués contre deux pour le Maroc. Benstiti et ses protégées pouvaient alors s'exalter et sauter de joie d'avoir arraché cette médaille de bronze historique devant des Marocaines totalement plongées dans la déception et le désarroi. Après avoir atteint les demi-finales pour la première fois, l'Algérie conclut ainsi sa campagne marocaine sur une performance majeure. Les Algériennes ont confirmé leur progression sur la scène continentale et repartent de Rabat avec une troisième place qui restera comme l'un des temps forts de leur histoire en CAN féminine, a commenté la CAF le succès des Vertes. L'instance a également désigné Lina Boussaha, milieu de terrain, autrice du but algérien, femme du match. La sélection algérienne devait recevoir ses médailles, hier soir, lors de la cérémonie officielle, prévue à l'issue de la finale, qui a opposé le Cameroun au Malawi.

Djaffar Chilab

YOUCEF BELAÏLI SORT DE SA RÉSERVE ET DÉFIE LE MCA :

«S'il a un contrat qu'il l'exhibe et le dépose à la FIFA»

L'affaire Belaïli, loin de connaître son épilogue, semble prendre des proportions entre les parties en conflit, particulièrement entre le joueur et le MC Alger. Alors que l'Oranais a définitivement officialisé son engagement avec l'ES Tunis, avec lequel il déjà repris les entraînements, le Mouloudia par le biais de son manager général et porte-parole ne cesse de réaffirmer que Belaïli a bel et bien signé un contrat en bonne et due forme avec les champions d'Algérie en titre. Les échanges par déclarations interposées sont même arrivés à la limite de la correction. «Belaïli a effectivement signé avec le Mouloudia (...) Je regrette les réactions de son chargé de ses affaires qui est son père, et qui nie tout en bloc. Mais qu'il dise ce qu'il veut, moi j'ai bien un document signé par le joueur, maintenant s'il ne sait rien de tout ça ce n'est pas mon problème. Et je précise que je ne suis pas là pour aller de front avec qui que ce soit, mais juste pour défendre les intérêts du MCA et d'en informer ses supporters. Franchement, j'ai été surpris d'entendre les déclarations de son père et je considère que c'est honteux de continuer ces échanges, alors que le joueur a bien signé deux contrats», a affirmé en substance Benlamri, avant-hier. La réponse du concerné ne se fera pas trop attendre puisque Belaïli lui rétorquera à peine quelques heures plus tard. Si Belaïli a admis avoir signé un précontrat sur une offre du Mouloudia valide pendant dix jours, qui a donc expiré entre-temps, en revanche, il rejette catégoriquement cette déclaration de Benlamri le donnant signataire d'un contrat professionnel. «Un peu de retenu ! Qu'il arrête ses mensonges, s'il a vraiment un contrat officiel qu'il l'exhibe ou qu'il le dépose à la FIFA», défie Youcef Belaïli son ancien coéquipier en sélection, aujourd'hui manager du MCA. Ce à quoi rétorquera Benlamri par un post expéditif sur X, en affirmant que «la direction du MC Alger traite différents dossiers et ne donnera pas une ampleur démesurée à la moindre affaire. Quant aux questions d'ordre juridique, elles seront réglées par les voies légales et non via les réseaux sociaux». A comprendre par là que la décision de recourir aux instances légales pour conclure dans cette affaire est déjà tranchée au MCA. Reste maintenant à savoir qui dit vrai dans cette affaire ?



Le CR

Belouizdad a annoncé, avant-hier en début de soirée, l'engagement de l'ex-attaquant de la JSK et de l'ES Tunis, Kocella Boualia. Ce dernier qui a, pour rappel, résilié son contrat à l'amiable avec le club tunisien «s'est engagé avec le club (ndlr, le CR Belouizdad) pour une durée de trois ans», a souligné la direction des Rouge et Blanc dans son annonce.

LE MCA RATE UN PREMIER TROPHÉE APRÈS SA DÉFAITE (2 - 0) CONTRE AL-SADD

Le MC Alger a concédé, avant-hier, à Doha, face à Al-Sadd, sa seconde défaite d'intersaison (2 - 0) dans un match qui aurait pu lui offrir le premier trophée de sa nouvelle saison. Invité par le champion du Qatar à l'occasion de la 2e édition d'Ahrar Cup, qui s'est jouée sous forme d'une finale au stade Jassim Bin Hamad, le Mouloudia a complètement loupé sa sortie. Et pourtant, ça n'avait pas du tout mal débuté pour les Algérois. Ils ont tenu bien en place durant la première mi-temps qui a été sifflée

MERCATO - INTERSAISON

Kocella Boualia signe pour 3 ans au CRB

sans changement au score (0 - 0). Sauf qu'au retour des vestiaires, les Vert et Rouge vont vite s'avérer incapables de faire face à leur adversaire qui finira par prendre un flagrant ascendant. Les Qataris ont brisé une première fois le rideau algérois à la 54' avant de doubler la mise à la 74' de jeu. Et le score aurait pu être plus lourd n'était le gardien Ramdane qui a eu, plus d'une fois, le bon flair pour aller du bon côté et intercepter le ballon, comme sur ce penalty manqué par le Brésilien Firmino. Al-Sadd s'est vu également annuler un but limite hors jeu après l'intervention de la VAR. Le MCA concède ainsi sa seconde défaite en matchs de préparation après une première en Autriche (3 - 1) devant Shabab Saoudi. Auparavant, il a fait match nul (1 - 1) contre Sundowns et pris le dessus (2 - 0) sur Al-Hilal Saoudi.

RAMDAOUI EXPULSÉ APRÈS 10' DE JEU CONTRE LE CLUB AFRICAÏN

Dans le cadre de sa préparation d'intersaison, l'USM Alger a livré, samedi dernier, en Tunisie, un match amical face au Club Africain. N'Diaye avait aligné d'entrée les Benbout, Abada, Che Malone, Chetti, Loucif, Likonza, Draoui, Aimé Jr, Khaldi et Gharbi. Par la suite, il fera rentrer peu avant la mi-temps les Guenoui et Benghit à la place de Gharbi et Aimé Jr. Après la mi-temps bouclée sur le score de 0 à 0, le technicien franco-sénégalais procédera encore à trois autres changements à la 65' de jeu. Ramdaoui, Ghacha et Mahrouz

feront alors leur rentrée à la place des Khaldi, Likonza et Chetti. Sauf qu'à peine dix minutes sur le terrain, le nouveau arrivé du Paradou, Ramdaoui, se fera expulser par l'arbitre qui lui a brandi le carton rouge à la 85'. Fait loufoque, le joueur sera toutefois remplacé par Limane. C'est à se demander alors pourquoi cette expulsion ! Bref, c'était le fait marquant de cette rencontre qui s'est terminée comme elle a été entamée (0 - 0).

CHERIR RÉSILIE SON CONTRAT AVEC LA JSK ET SIGNE À LA JS SAOURA

La JS Kabylie a annoncé, samedi dernier, s'être séparée de son défenseur Abdelhak Cherir. «La JSK informe ses supporters et l'ensemble de l'opinion sportive de la résiliation du contrat liant le club au joueur Abdelhak Cherir. Cette décision intervient d'un commun accord entre les deux parties, à l'issue des échanges engagés au cours des derniers jours concernant la poursuite de leur collaboration», note un communiqué diffusé par le club kabyle. Dans la soirée même, le joueur a été annoncé nouvelle recrue et présenté par la JS Saoura, soit aussitôt le retour de la délégation kabyle de son stage de préparation à Tabarka. A signaler qu'avant de prendre l'avion du retour, le coach Karim Belhocine a eu l'occasion de tester une nouvelle fois son équipe, la veille, lors d'un ultime match sur place face au MSP Batna. La rencontre s'était soldée sur un score vierge (0 - 0).

Djaffar C.



BEYROUTH - Au moins onze personnes sont tombées en martyres, samedi matin, suite à une frappe sioniste dans le sud du Liban, a indiqué le ministère libanais de la Santé.

LOS ANGELES (Etats-Unis) - L'archipel d'Hawaï s'appêtait, samedi dernier, à être frappé par l'ouragan Lala, avec des vents actuellement à 120 km/h, ont annoncé les services météo américains (NWS).

BERLIN - Un séisme de magnitude 5,7 a frappé la région des îles Volcan, au Japon, à 19h32 GMT, samedi dernier, selon le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ).

ANKARA - Le bilan de l'accident de minibus survenu, samedi matin, à Lice, dans la province de Diyarbakir, dans le sud-est de la Turquie, s'est élevé à sept morts, dont deux enfants, a indiqué le bureau du gouverneur.

SYDNEY - Un séisme de magnitude 6,1 s'est produit, hier, au large du petit archipel du Vanuatu, dans le Pacifique, a indiqué l'institut d'études géologiques américain USGS.

MADRID - Une inondation et un glissement de terrain dans le nord-ouest de l'Espagne ont tué deux femmes et blessé deux bébés, samedi dernier, ont indiqué les services d'urgence régionaux.

BRUXELLES - Plus de 1.650 hectares ont été ravagés par un incendie en Belgique, ont annoncé les autorités locales dans leur dernier communiqué de bilan samedi après-midi.

LE CHEF DE L'ÉTAT MET FIN AUX FONCTIONS DU SG DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel mettant fin aux fonctions du secrétaire

général du ministère de la Communication, Lyes Bouriche, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.



ANCIENS DÉTENUS SAHRAOUI DES TÉMOIGNAGES ACCABLANTS SUR LES VIOLATIONS DANS LES PRISONS MAROCAINES

Les témoignages d'anciens détenus politiques sahraouis, présentés en marge de la 14e édition de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), ont mis en lumière les conditions de leur détention dans les prisons marocaines, ainsi que les pressions auxquelles leurs familles auraient été soumises.

Organisée à l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès, cette édition de l'université d'été se poursuit avec la participation de plusieurs cadres et responsables sahraouis. En marge des travaux, d'anciens détenus politiques ont livré leurs témoignages sur leurs expériences carcérales, évoquant notamment des actes de torture, des humiliations, des restrictions concernant les visites familiales et différentes formes de pression.

Parmi eux, le militant politique sahraoui Aziz El-Ouahidi affirme avoir passé dix années dans les prisons marocaines. Son récit évoque une succession d'épreuves physiques et psychologiques, marquées, selon lui, par la violence, la peur et l'isolement. Il décrit notamment "des tortures psychologiques et physiques, des actes d'intimidation et de terreur, ainsi que l'interdiction des visites familiales, outre les atteintes à la dignité humaine". Mais derrière les violences physiques, son témoignage insiste surtout sur une autre forme de souffrance : la déshumanisation. Le détenu, explique-t-il, finit par être confronté à la sensation de ne plus être considéré comme une personne. Le pire traitement qu'un prisonnier puisse subir, affirme-t-il, est d'être traité comme s'il était "sans valeur, sans dignité et sans humanité". À cette dégradation s'ajouteraient, selon son récit, la privation de droits élémentaires et des périodes de privation de nourriture.

« BRISER » LE DÉTENU, MAIS AUSSI ATTEINDRE SA FAMILLE

Les témoignages d'Abdelmouli Al-Hafdhii, El-Ber El-Kentani, Zahra Sabahi, Houda Bakka et



Keblal Mohamed Amine font écho à celui d'El-Ouahidi. Tous décrivent des pratiques "d'une extrême cruauté et inhumanité", particulièrement à l'encontre des militants politiques et des étudiants sahraouis.

Selon eux, l'arrestation constituerait souvent le début d'un processus plus large : traque des militants, arrestations arbitraires, accusations fabriquées et procès-verbaux fictifs. Les détenus seraient ensuite confrontés à des procédures judiciaires destinées à les maintenir durablement sous pression. Mais leurs récits ne s'arrêtent pas aux murs des prisons. La détention aurait également des répercussions directes sur les familles. Les anciens détenus évoquent des interrogatoires, des pressions et l'interdiction prolongée des visites familiales, transformant la prison en un instrument qui, selon eux, permettrait de faire peser la peur bien au-delà du seul détenu. El-Ber El-Kentani, Zahra Sabahi et Houda Bakka rapportent également des transferts forcés de militants d'une prison à une autre. Une pratique éprouvante, puisqu'elle couperait brutalement les détenus de leurs proches, mais aussi de leurs compagnons de lutte.

DES CELLULES SURPEUPLÉES ET DES ANNÉES D'ISOLEMENT

Les conditions carcérales décrites par les témoins sont tout aussi préoccupantes. Ils évoquent des cellules surpeuplées et une absence de conditions compatibles avec le

respect de la dignité humaine. Ils dénoncent notamment des périodes prolongées sans visites familiales, auxquelles s'ajouteraient, dans certains cas, le refus de restituer certains documents administratifs après la libération. Ainsi, selon leurs récits, sortir de prison ne signifierait pas nécessairement retrouver immédiatement une vie normale. Les anciens détenus affirment également que certaines déclarations auraient été obtenues sous la contrainte et la torture, sous la supervision de personnes qu'ils qualifient de "suspectes" et qu'ils présentent comme appartenant à différents services de sécurité marocains. Ils évoquent également des tentatives présumées de provoquer des tensions entre détenus, afin de les diviser et d'affaiblir leurs liens. Une stratégie qui, si elle était avérée, viserait autant l'individu que la cohésion collective du mouvement militant sahraoui. Le passage le plus troublant de ces témoignages concerne peut-être l'après-prison. Selon les anciens détenus, la libération ne constituerait pas nécessairement la fin des persécutions qu'ils dénoncent. Tous les témoignages convergent ainsi sur l'existence de cas dans lesquels des militants politiques sahraouis auraient été de nouveau enlevés après leur remise en liberté. À travers ces récits, la détention n'est pas un épisode isolé, mais une succession de pressions qui pourraient se prolonger avant, pendant et après l'incarcération. Ces témoignages, particulièrement lourds, mettent ainsi au premier plan la situation des détenus politiques sahraouis et la question des droits humains dans les territoires sahraouis. Ils constituent l'un des moments les plus marquants de cette 14e édition de l'université d'été, où la parole d'anciens détenus vient donner un visage humain à une question habituellement abordée à travers les seuls chiffres, rapports et déclarations politiques.

G. Salah Eddine

MDN : ARRESTATION DE DEUX PERSONNES ET SAISIE DE PRÈS D'UN DEMI-MILLION DE COMPRIMÉS PSYCHOTROPES À CONSTANTINE

Deux individus ont été arrêtés et près d'un demi-million de comprimés psychotropes saisis lors d'une opération menée par des éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Constantine, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts consentis dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et le narcotrafic, les personnels du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Constantine, en 5e Région militaire, ont, hier samedi 15 août 2026, arrêté deux (2) narcotrafiquants et saisi environ un demi-million de comprimés psychotropes, dissimulés à l'intérieur d'un camion semi-remorque. Aussi, (3) trois véhicules ont été saisis dans le cadre de cette affaire", précise la même source.

"Cette opération de qualité confirme, encore une fois, la mobilisation quotidienne et permanente de toutes les composantes de l'Armée nationale populaire, afin de faire face aux tentatives visant à porter atteinte à la quiétude et à la sécurité du citoyen et à inonder notre pays par ces substances toxiques", conclut le MDN. APS

ENERGIE : PARTENARIAT AVEC LE NIGER ET LA CÔTE D'IVOIRE DES INSTRUCTIONS POUR ACCÉLÉRER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a donné, hier à Alger, des instructions pour accélérer le traitement des dossiers de partenariat et de coopération avec le Niger et la Côte d'Ivoire, au service des intérêts communs et du renforcement des perspectives de coopération dans le secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion de coordination sectorielle consacrée à l'examen et au suivi de nombre de sujets et de dossiers en lien avec le partenariat et la coopération avec le Niger et la Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'évaluation des relations de coopération et de partenariat dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables et du renforcement de la dynamique de coopération bilatérale, précise le communiqué.

Au cours de cette rencontre, le ministre a donné des instructions et des orientations visant à « accélérer la cadence de traitement des dossiers en cours d'examen » et à « renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures concernées », tout en soulignant « la nécessité d'assurer un suivi minutieux et régulier des dossiers de partenariat et de coopération avec le Niger et la Côte d'Ivoire et d'œuvrer à la concrétisation des engagements convenus, au service des intérêts communs et du renforcement des perspectives de coopération dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables ».